

2026

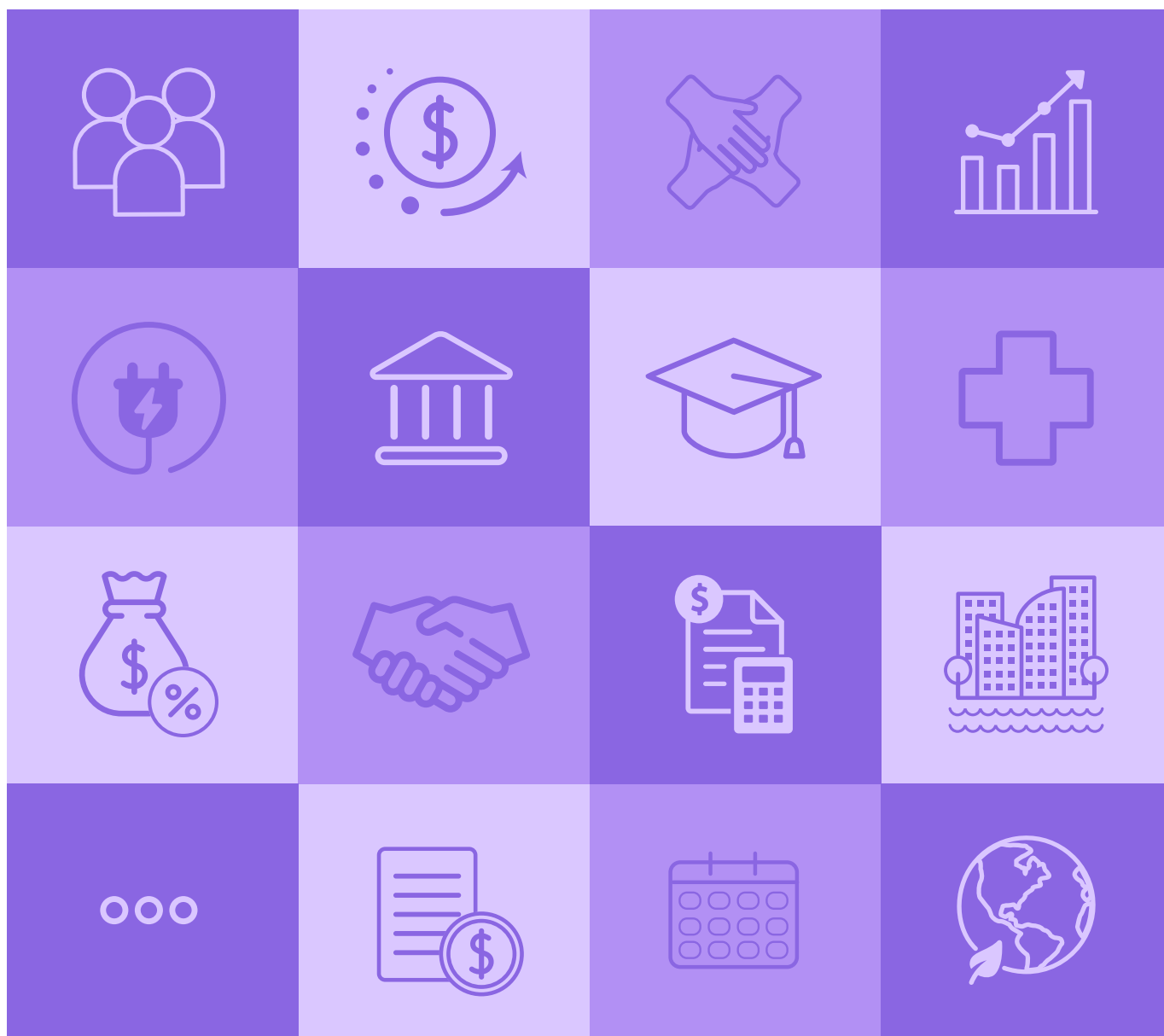


BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

Secteur de la santé de l'Ontario

Examen du plan de dépenses 2026



À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par :

[Lisa Barkova](#) (analyste financière) sous la supervision de [Matthew Gurnham](#) (directeur de l'analyse financière) et [Luan Ngo](#) (analyste financier en chef).

Le présent rapport se fonde sur des données publiques et des renseignements fournis par les ministères de la Santé, des Soins de longue durée et des Finances, et le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, ce rapport ne fait aucune recommandation.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org/fr | info@fao-on.org | 416 644-0702

Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISSN 2562-4024

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2026

Table des matières

1. Résumé	1
2. Introduction	4
3. Aperçu du plan de dépenses	5
Comparaison du plan de dépenses 2026 avec le plan de dépenses 2025	6
Plan de dépenses comparativement aux déterminants de coûts	7
4. Analyse du plan de dépenses	9
Lits d'hôpital	9
Lits de soins de longue durée	10
Personnel infirmier	11
Préposés aux services de soutien à la personne	12
Médecins	13
5. Comparaison interprovinciale	14
Financement total pour le secteur de la santé de la province	14
Financement provincial des hôpitaux	15
Lits d'hôpital	16
Dépenses pour les médecins	17
Nombre de médecins	18
Dépenses publiques pour les médicaments	19

1. Résumé

À la demande des membres de l'Assemblée législative de l'Ontario, le présent rapport examine le plan de dépenses du gouvernement de l'Ontario (la province) relatif au secteur de la santé tel que présenté dans le budget de l'Ontario 2026. Les dépenses du secteur de la santé comprennent les dépenses combinées des ministères de la Santé et des Soins de longue durée.

Aperçu du plan de dépenses

- Dans le budget de l'Ontario de 2026, la province prévoit que les dépenses dans le secteur de la santé devraient augmenter selon un taux annuel moyen de 3,2 %, passant de 97,1 milliards de dollars en 2025-2026 à 106,7 milliards de dollars en 2028-2029.
 - Ce rythme est bien inférieur à la croissance annuelle moyenne de 7,4 % observée au cours des trois années précédentes, de 2022-2023 à 2025-2026.
 - Pour mettre ces chiffres en contexte, au cours de la période de 36 ans allant de 1990-1991 à 2025-2026, les dépenses du secteur de la santé ont augmenté selon un taux annuel moyen de 5,1 %. Si le plan de dépenses du secteur de la santé de la province présenté dans le budget de 2026 est réalisé, cela constituerait le taux de croissance sur trois ans le plus faible depuis la période allant de 2014-2015 à 2017-2018.
- Comparativement au plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de l'Ontario de 2025, le plan de dépenses du secteur de la santé du budget de l'Ontario de 2026 a connu une augmentation totale de 24,6 milliards de dollars de 2025-2026 à 2027-2028. Cela inclut des dépenses supplémentaires de 6,0 milliards de dollars en 2025-2026, de 8,8 milliards de dollars en 2026-2027 et de 9,9 milliards de dollars en 2027-2028.
- Le BRF a estimé les dépenses du secteur de la santé pour la période allant de 2026-2027 à 2028-2029 qui seraient nécessaires pour maintenir les niveaux de service de 2025-2026. Également appelé projection des déterminants de coûts, ce scénario ne fait aucune recommandation quant aux changements nécessaires dans les dépenses, mais sert de base de référence pour montrer si le plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de 2026 peut permettre de maintenir, d'améliorer ou de réduire la qualité et l'accessibilité des services de santé.
 - De façon générale, le BRF estime que les dépenses du secteur de la santé devraient augmenter selon un taux annuel moyen de 4,4 % au cours des trois prochaines années pour maintenir les niveaux de service actuels.
 - Le plan de dépenses présenté dans le budget de 2026 dépasse la projection du BRF des déterminants de coûts de 0,2 milliard de dollars pour 2026-2027; tandis qu'elle est inférieure de 2,0 milliards de dollars à la projection du BRF des déterminants de coûts pour 2027-2028 et de 3,8 milliards de dollars pour 2028-2029. Cette insuffisance de financement à compter de 2027-2028 signifie que, pour maintenir les niveaux de service actuels, la province devra mettre en place des mesures afin que le secteur de la santé gagne en efficacité (c.-à-d., fournir le même niveau de service avec moins de ressources) et/ou engager un financement supplémentaire plus élevé que celui prévu dans le budget de l'Ontario 2026.

Analyse du plan de dépenses

- **Lits d'hôpital :** On comptait 35 850 lits d'hôpital financés par le gouvernement en Ontario en 2025-2026. En s'appuyant sur le plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de 2026, le BRF estime que les sommes prévues seraient suffisantes pour financer 33 443 lits d'ici 2028-2029; ce qui représente une diminution de 2 407 lits financés. Par habitant, cela représente une baisse, les 221 lits d'hôpital financés pour 100 000 habitants de l'Ontario en 2025-2026 passant à 205 lits en 2028-2029.
- **Lits de soins de longue durée :** Il y avait 82 128 lits de soins de longue durée en Ontario en 2025-2026. Sur la base du plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de 2026, le BRF estime que le nombre de lits de soins de longue durée devrait augmenter de 6 196 unités, atteignant un total de 88 324 lits de soins de longue durée en 2028-2029. Par habitant, cela représente une baisse, les 59 lits de soins de longue durée pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2025-2026 passant à 57 lits de soins de longue durée pour la même population en 2028-2029; les projections pour le taux de croissance de la population de 75 ans et plus en Ontario indiquant par ailleurs que ce taux devrait excéder l'augmentation du nombre de lits de soins de longue durée.
- **Personnel infirmier :** Le BRF estime qu'il y avait 157 062 postes d'infirmières et d'infirmiers financés par la province dans le secteur de la santé en 2025-2026. En se basant sur le plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de 2026, le BRF estime que les sommes prévues sont suffisantes pour pourvoir 154 540 postes d'infirmières et d'infirmiers financés par la province en 2028-2029, soit une baisse de 2 522 postes. Par habitant, cela représente une baisse, les 968 postes d'infirmières et d'infirmiers financés par la province pour 100 000 habitants en 2025-2026 passant à 948 postes en 2028-2029.
- **Préposé aux services de soutien à la personne :** Le BRF estime qu'il y avait 121 592 postes de préposés aux services de soutien à la personne financés par la province dans le secteur de la santé en 2025-2026. En se basant sur le plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de 2026, le BRF estime que les sommes prévues sont suffisantes pour pourvoir 125 047 postes de préposés financés par la province en 2028-2029, soit une augmentation de 3 455 postes. Par habitant, cela représente une augmentation, les 750 postes de préposés aux services de soutien à la personne financés par la province pour 100 000 habitants en 2025-2026 passant à 767 postes en 2028-2029.
- **Médecins :** On comptait 37 713 médecins en Ontario en 2025-2026. En se basant sur le plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de 2026, le BRF estime que les sommes prévues sont suffisantes financer 41 474 médecins en 2028-2029, soit une augmentation de 3 761 médecins¹. Par habitant, cela représente une augmentation, les 233 médecins pour 100 000 Ontariennes et Ontariens en 2025-2026 passant à 254 en 2028-2029.

¹ L'augmentation projetée représente le nombre de médecins additionnels que le financement prévu peut admettre et non nécessairement le nombre de médecins qui entreront dans la pratique ou y demeureront. La réalisation de cette augmentation dépendrait du fait que la rémunération et les conditions d'exercice en général soient suffisantes pour attirer, autoriser à pratiquer et retenir le nombre requis de médecins.

Comparaison interprovinciale

- En 2023, comparativement aux autres provinces l'Ontario était :
 - la deuxième province la moins bien classée pour le **financement du secteur de la santé** provincial total par habitant normalisé selon l'âge, lequel s'élevait à 5 425 dollars par personne, soit moins que la moyenne nationale de 5 804 dollars par personne;
 - la province ayant le niveau le plus faible de **financement des hôpitaux** par habitant normalisé selon l'âge, lequel s'élevait à 1 967 dollars par personne, soit moins que la moyenne nationale de 2 098 dollars par personne;
 - à un niveau inférieur à la moyenne pour le nombre de **lits d'hôpital**, après ajustement pour tenir compte de la population et de la courbe démographique, avec 229 lits d'hôpital pour 100 000 habitants, soit un niveau inférieur à la moyenne nationale de 245 lits d'hôpital pour 100 000 habitants;
 - la cinquième province ayant le niveau le plus élevé de **dépenses pour les services de médecins** par habitant normalisées selon l'âge, lesquelles s'élevaient à 1 174 dollars par personne, soit plus que la moyenne nationale de 1 145 dollars par personne;
 - la deuxième province ayant le plus faible nombre de **médecins**, après ajustement pour tenir compte de la population et de la courbe démographique, avec 225 médecins pour 100 000 habitants, soit un niveau inférieur à la moyenne canadienne de 242 médecins pour 100 000 habitants;
 - la deuxième province ayant le niveau le plus élevé de **dépenses publiques pour les médicaments** par habitant normalisées selon l'âge, lesquelles s'élevaient à 454 dollars par personne, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale de 366 dollars par personne.

2. Introduction

Le présent rapport examine le plan de dépenses du gouvernement de l'Ontario (la province) relatif au secteur de la santé tel que présenté dans le budget de l'Ontario 2026. Les dépenses du secteur de la santé comprennent les dépenses combinées des ministères de la Santé et des Soins de longue durée.

Cette analyse a été entreprise en réponse à des demandes de travaux de recherche de membres de l'Assemblée législative et s'inscrit dans le cadre d'une série d'analyses qui passent en revue les plans de dépenses de 2026 de cinq ministères : Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires; Collèges et Universités, Excellence en recherche et Sécurité; Éducation; Santé; Soins de longue durée.

La structure du rapport est la suivante :

- Le chapitre 3 compare le plan de dépenses du secteur de la santé de la province présenté dans le budget de l'Ontario de 2026 avec les dépenses historiques du secteur de la santé, le plan de dépenses du budget de l'Ontario de 2025 et les estimations des déterminants de coûts du secteur de la santé. L'analyse des déterminants de coûts comprend la projection du BRF pour les dépenses du secteur de la santé nécessaires pour maintenir les niveaux de service actuels.
- Le chapitre 4 estime l'incidence du plan de dépenses du secteur de la santé de la province sur certains niveaux de service.
- Le chapitre 5 présente une comparaison interprovinciale des dépenses de santé et des niveaux de service.

Pour de plus amples renseignements sur le plan de dépenses 2026-2027 du ministère de la Santé et du ministère des Soins de longue durée, voir le site du BRF intitulé [Tableau de bord des budgets des dépenses 2026-2027](#), lequel permet aux usagers de passer en revue les budgets des dépenses 2026-2027 des ministères à un niveau de détail allant jusqu'à la catégorie de dépenses et de comparer les dépenses demandées pour 2026-2027 avec les dépenses de 2021-2022 à 2025-2026.

3. Aperçu du plan de dépenses

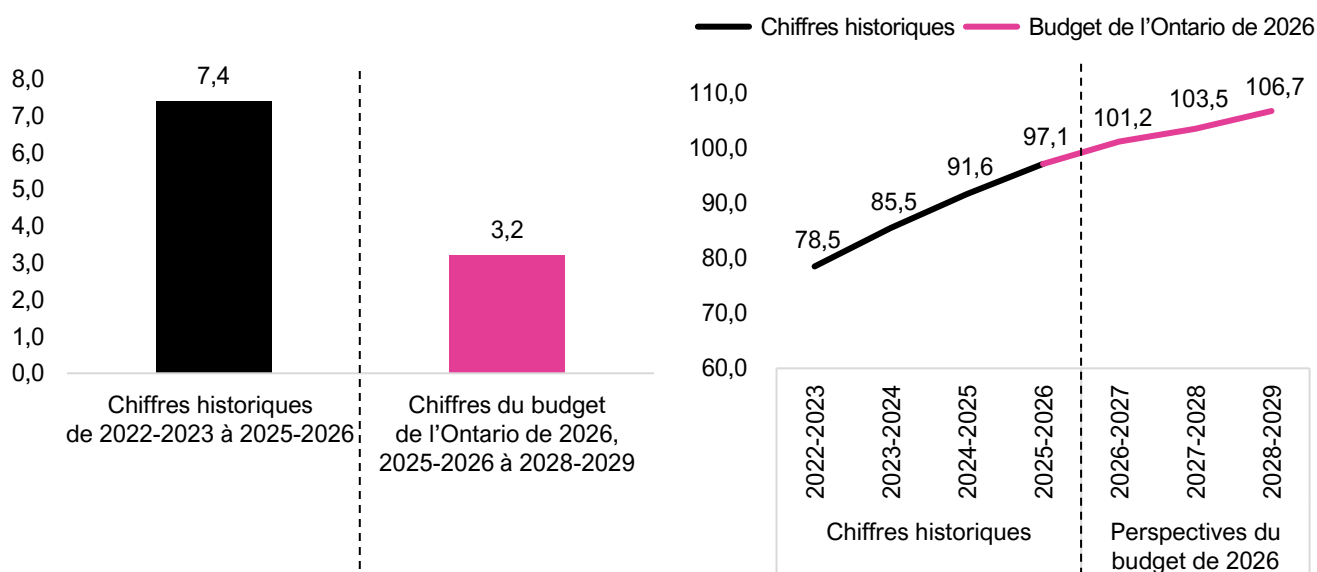
Dans le budget de l'Ontario de 2026, la province prévoit que les dépenses dans le secteur de la santé devraient augmenter pour passer de 97,1 milliards de dollars en 2025-2026 à 106,7 milliards de dollars en 2028-2029, ce qui représente un taux annuel moyen de 3,2 %. Ce rythme est bien inférieur à la croissance annuelle moyenne de 7,4 % observée au cours des trois années précédentes, de 2022-2023 à 2025-2026.

Figure 3.1

Plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de l'Ontario 2026

Croissance annuelle moyenne des dépenses
(en pourcentage)

Dépenses annuelles
(en milliards de dollars)



Remarque : Les données historiques ne sont pas retraitées pour les transferts ou reclassements de programmes, le cas échéant. Les dépenses non auditées de 2025-2026 peuvent différer des dépenses finales auditées publiées dans les Comptes publics de l'Ontario 2025-2026.
Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario de 2026 et analyse du BRF.

Pour mettre ces chiffres en contexte, au cours de la période de 36 ans allant de 1990-1991 à 2025-2026, les dépenses du secteur de la santé ont augmenté selon un taux annuel moyen de 5,1 %². Le plan de dépenses du secteur de la santé de la province prévoit dans son budget de 2026 une croissance des dépenses plus faible que celle de cette période de 36 ans qui, si elle est atteinte, représenterait le taux de croissance sur trois ans le plus faible depuis la période allant de 2014-2015 à 2017-2018.

² Source : *Tendances des dépenses du gouvernement : 1990 à 2023* et calculs du BRF.

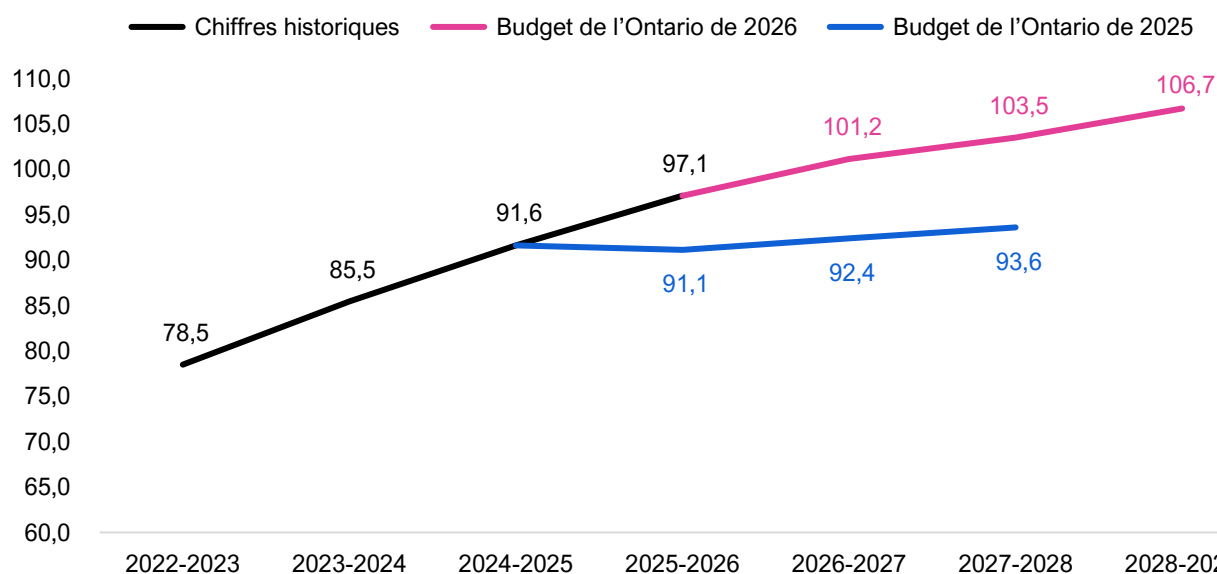
Comparaison du plan de dépenses 2026 avec le plan de dépenses 2025

Comparativement au plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de l'Ontario de 2025, le plan de dépenses du secteur de la santé du budget de l'Ontario de 2026 a connu une augmentation totale de 24,6 milliards de dollars de 2025-2026 à 2027-2028. Cela inclut des dépenses supplémentaires de 6,0 milliards de dollars en 2025-2026, de 8,8 milliards de dollars en 2026-2027 et de 9,9 milliards de dollars en 2027-2028.

Figure 3.2

Plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans les budgets de l'Ontario de 2025 et de 2026

Dépenses (en milliards de dollars)



Remarque : Les données historiques ne sont pas retraitées pour les transferts ou reclassements de programmes, le cas échéant. Les valeurs historiques de 2025-2026 sont des estimations des dépenses non auditées par le BRF et peuvent différer des dépenses finales auditées publiées dans les Comptes publics de l'Ontario 2025-2026.

Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario de 2025, budget de l'Ontario de 2026 et analyse du BRF.

Plan de dépenses comparativement aux déterminants de coûts

À la demande des membres de l'Assemblée législative, le BRF a estimé les dépenses du secteur de la santé pour les trois prochaines années qui seraient nécessaires pour maintenir les niveaux de service de 2025-2026. Également appelé projection des déterminants de coûts, ce scénario ne fait aucune recommandation quant aux changements nécessaires dans les dépenses, mais sert de base de référence pour montrer si le plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de 2026 peut permettre de maintenir, d'améliorer ou de réduire la qualité et l'accessibilité des services de santé.

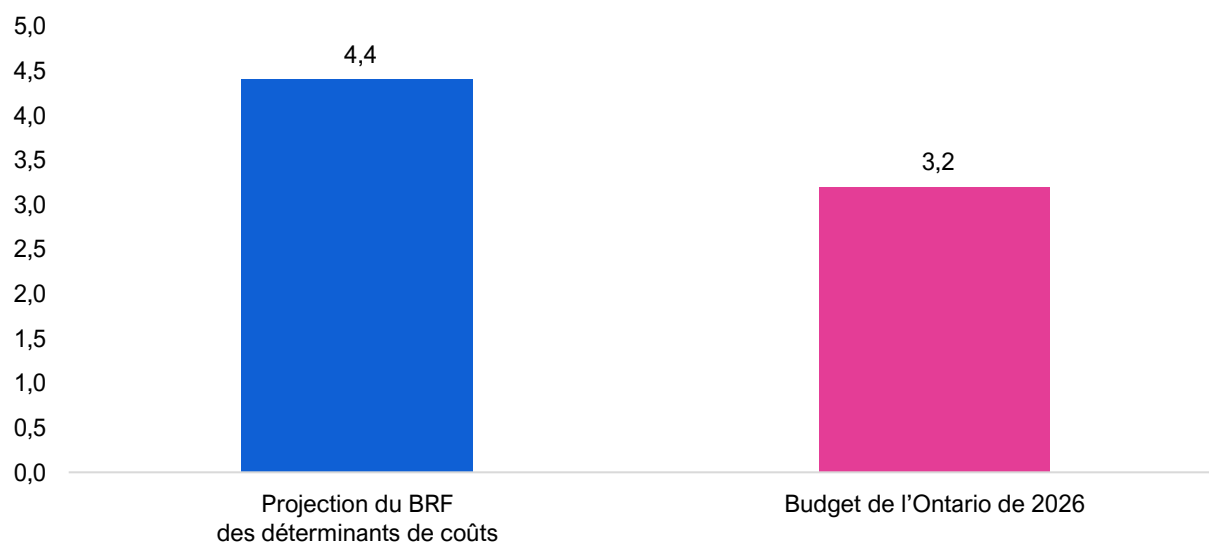
De façon générale, le BRF estime que les dépenses du secteur de la santé devraient augmenter selon un taux annuel moyen de 4,4 % au cours des trois prochaines années pour maintenir les niveaux de service actuels. La projection des déterminants de coûts pour le secteur de la santé que le BRF a établie comporte trois facteurs principaux :

- **La croissance démographique** : Avec l'augmentation de la population de l'Ontario, plus de personnes accéderont aux services de la santé publique.
- **Le vieillissement de la population** : En moyenne, les personnes âgées en Ontario ont davantage recours aux services de santé.
- **L'inflation des soins de santé** : Le coût de la prestation des services de santé augmente en raison de l'augmentation de la rémunération des employés et de la hausse du coût des médicaments, des fournitures médicales, de l'équipement et de la technologie.

Figure 3.3

Comparaison de la croissance des dépenses du secteur de la santé prévue dans les projections du BRF pour les déterminants de coûts avec celles du budget de l'Ontario de 2026, de 2025-2026 à 2028-2029

Croissance annuelle moyenne (en pourcentage)



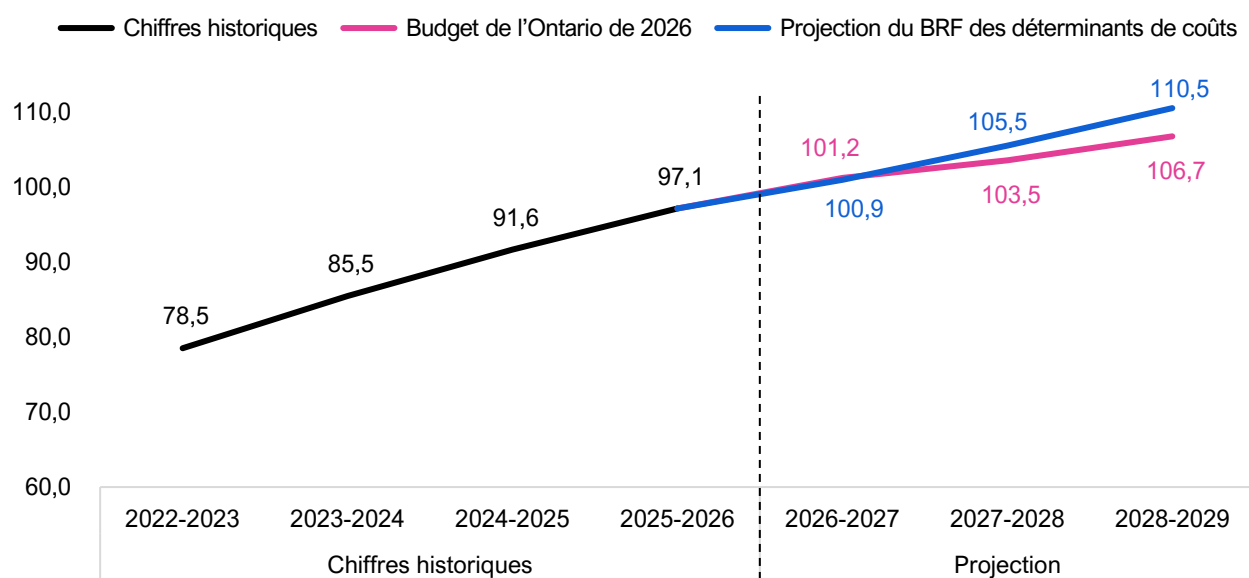
Sources : Budget de l'Ontario de 2026 et BRF.

Comme indiqué plus haut, dans le budget de l'Ontario de 2026, la province prévoit que les dépenses dans le secteur de la santé devraient augmenter selon un taux annuel moyen de 3,2 % de 2025-2026 à 2028-2029. Comparativement à la projection du BRF pour les déterminants de coûts, cela entraîne un excès de financement de 0,2 milliard de dollars en 2026-2027, et des insuffisances de financement de 2,0 milliards de dollars en 2027-2028 et de 3,8 milliards de dollars en 2028-2029.

Figure 3.4

Comparaison de la croissance des projections de dépenses pour le secteur de la santé prévue dans les projections du BRF pour les déterminants de coûts avec celles du budget de l'Ontario de 2026

Dépenses (en milliards de dollars)



Remarque : Les données historiques ne sont pas retraitées pour les transferts ou reclassements de programmes, le cas échéant. Les valeurs historiques de 2025-2026 sont des estimations des dépenses non auditées par le BRF et peuvent différer des dépenses finales auditées publiées dans les Comptes publics de l'Ontario 2025-2026.

Sources : Comptes publics de l'Ontario, Budget de l'Ontario de 2026 et analyse du BRF.

L'insuffisance de financement à compter de 2027-2028 signifie que, pour maintenir les niveaux de service actuels, la province devra mettre en place des mesures pour que le secteur de la santé gagne en efficacité (c.-à-d., fournir le même niveau de service avec moins de ressources) et/ou engager un financement supplémentaire plus élevé que ce qui avait été prévu dans le budget de l'Ontario de 2026.

4. Analyse du plan de dépenses

À la demande des membres de l'Assemblée législative, le BRF a estimé l'incidence potentielle du plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget provincial de 2026 pour certains indicateurs de niveau de service. Pour obtenir plus de renseignements sur d'autres mesures des niveaux de service du secteur de la santé, consulter les documents [Rendement du système de santé](#), [Santé Ontario](#) et [Mesure de la performance du système de santé](#), Institut canadien d'information sur la santé.

Lits d'hôpital

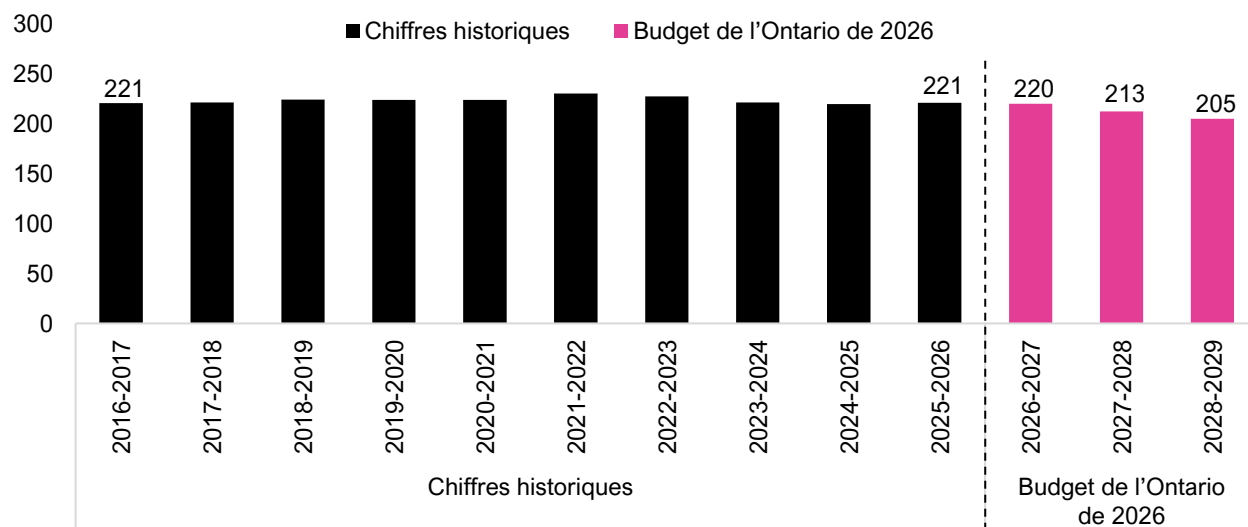
En 2025-2026, 35 850 lits d'hôpital ont été financés en Ontario³. En s'appuyant sur le plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de 2026, le BRF estime que les sommes prévues seraient suffisantes pour financer 33 443 lits d'hôpital d'ici 2028-29; ce qui représente une baisse de 2 407 lits financés par rapport au niveau de 2025-2026.

Par habitant, cela représente une baisse, les 221 lits d'hôpital financés pour 100 000 habitants de l'Ontario en 2025-2026 passant à 205 lits en 2028-2029⁴.

Figure 4.1

Nombre de lits d'hôpital financés pour 100 000 Ontariennes et Ontariens, de 2016-2017 à 2028-2029

Lits d'hôpital financés pour 100 000 Ontariennes et Ontariens



Remarque : Les lits d'hôpital financés représentent les lits d'hôpital pour lesquels des fonds de fonctionnement ont été affectés par la province et qui bénéficient du personnel adéquat et sont disponibles pour les patients.

Sources : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province, le document [Tendances des dépenses liées à la prestation des services de santé](#), 2014-2015 à 2023-2024 : Tableaux de données — Tableau 5 : Lits d'hôpital disponibles et dotés de personnel permettant de fournir le type et le niveau requis de services aux patients hospitalisés et [Ontario Health Coalition hospital beds staffed and in operation Ontario 1990 to 2014](#).

³ Les lits d'hôpital financés représentent les lits d'hôpital pour lesquels des fonds de fonctionnement ont été affectés par la province et qui bénéficient du personnel adéquat et sont disponibles pour les patients.

⁴ Pour une analyse historique à long-terme du nombre de lits d'hôpital en Ontario, consulter le rapport du BRF intitulé [Tendances des dépenses du gouvernement : 1990 à 2023](#).

Lits de soins de longue durée

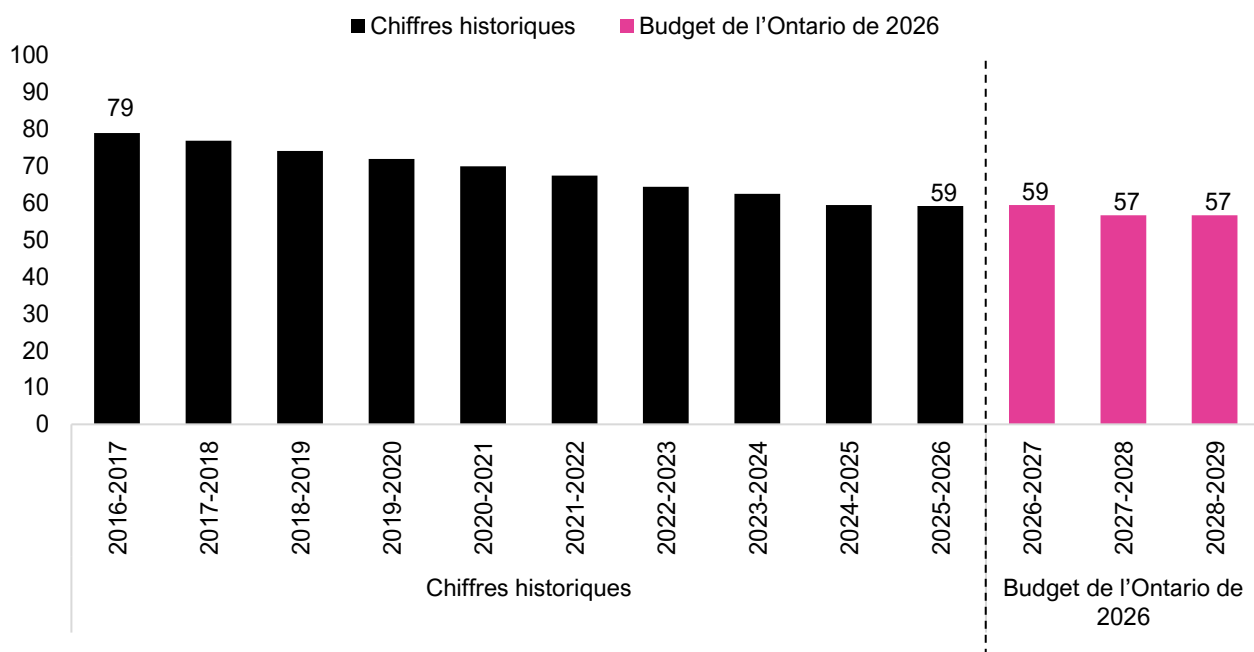
Il y avait 82 128 lits de soins de longue durée en Ontario en 2025-2026. En s'appuyant sur le plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de 2026, le BRF estime que les sommes prévues seraient suffisantes pour financer 88 324 lits de soins de longue durée d'ici 2028-2029; ce qui représente une augmentation du nombre de ces lits de 6 196 unités par rapport au niveau de 2025-2026.

Par habitant, cela représente une baisse, les 59 lits de soins de longue durée pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2024-2025⁵ passant à 57 lits de soins de longue durée pour la même population en 2028-2029; les projections pour le taux de croissance de la population de 75 ans et plus en Ontario indiquant par ailleurs que ce taux devrait excéder l'augmentation du nombre de lits de soins de longue durée⁶.

Figure 4.2

Nombre de lits de soins de longue durée pour 1 000 Ontariennes et Ontariens de 75 ans et plus, de 2016-2017 à 2028-2029

Lits de soins de longue durée pour 1 000 Ontariennes et Ontariens de 75 ans et plus



Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

⁵ Plus de 90 % des résidents des foyers de soins de longue durée ont 75 ans ou plus, voir [CIHI, Profil des résidents des établissements de soins en hébergement et hôpitaux de soins de longue durée, 2023-2024, Tableau 3](#).

⁶ Pour une analyse historique à long-terme du nombre de lits d'hôpital en Ontario, consulter le rapport du BRF intitulé [Tendances des dépenses du gouvernement : 1990 à 2023](#).

Personnel infirmier

Les postes infirmiers financés par la province, qui incluent les infirmières et infirmiers autorisés, praticiens et auxiliaires autorisés, se trouvent dans les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les cliniques et bien d'autres établissements de soins de santé.

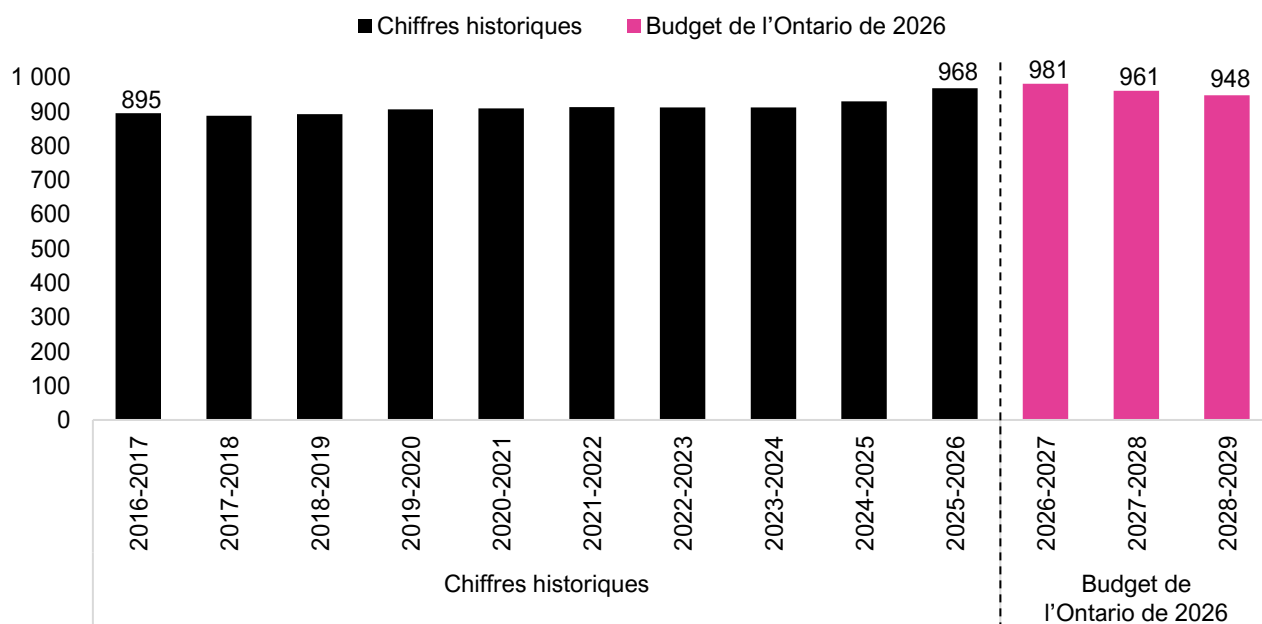
Le BRF estime qu'en 2025-2026, il y avait 157 062 postes d'infirmières et d'infirmiers financés par la province dans le secteur de la santé. En se basant sur le plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de 2026, le BRF estime que les sommes prévues sont suffisantes pour pourvoir 154 540 postes d'infirmières et d'infirmiers financés par la province en 2028-2029, soit une baisse de 2 522 postes par rapport au niveau de 2025-2026.

Par habitant, cela représente une baisse, les 968 postes d'infirmières et d'infirmiers financés par la province pour 100 000 habitants en 2025-2026 passant à 948 postes en 2028-2029.

Figure 4.3

Nombre de postes infirmiers financés par la province pour 100 000 Ontariennes et Ontariens, de 2016-2017 à 2028-2029

Nombre de postes infirmiers financés par la province pour 100 000 Ontariennes et Ontariens



Sources : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province et ICIS : [Le personnel infirmier au Canada, 2025](#) — tableau 4a, Main-d'œuvre du personnel infirmier réglementé, selon la province ou le territoire.

Préposés aux services de soutien à la personne

Les préposés aux services de soutien à la personne financés par la province fournissent des soins dans les foyers de soins de longue durée, les hôpitaux, ainsi qu'à domicile et au sein de la communauté.

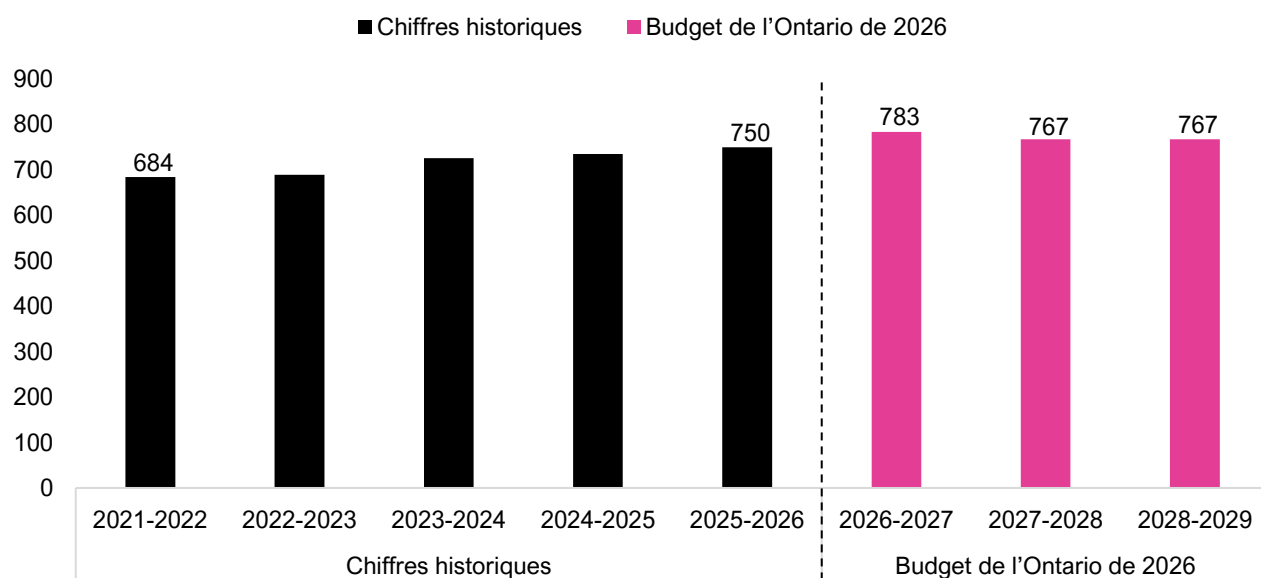
Le BRF estime qu'en 2025-2026, il y avait 121 592 postes de préposés aux services de soutien à la personne financés par la province dans le secteur de la santé. En s'appuyant sur le plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de 2026, le BRF estime que le nombre de préposés aux services de soutien à la personne devrait augmenter de 3 455 postes, pour atteindre 125 047 postes en 2028-2029.

Par habitant, cela représente une augmentation, les 750 postes de préposés aux services de soutien à la personne financés par la province pour 100 000 habitants en 2024-2025 passant à 767 postes en 2028-2029.

Figure 4.4

Nombre de postes de préposé aux services de soutien à la personne financés par la province pour 100 000 Ontariennes et Ontariens, de 2021-2022 à 2028-2029

Postes de préposé aux services de soutien à la personne financés par la province pour 100 000 Ontariennes et Ontariens



Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

Médecins

Les médecins dispensent des soins dans leurs propres cabinets, les hôpitaux et les établissements communautaires.

On comptait 37 713 médecins en Ontario en 2025-2026⁷. En s'appuyant sur le plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de 2026, le BRF estime que la province pourrait financer 3 761 médecins additionnels pour atteindre 41 474 médecins en 2028-2029, pourvu que la rémunération prévue dans l'entente sur les services de médecin actuelle et que les autres conditions de pratique sont suffisantes pour attirer, autoriser à pratiquer et retenir ces nouveaux médecins⁸.

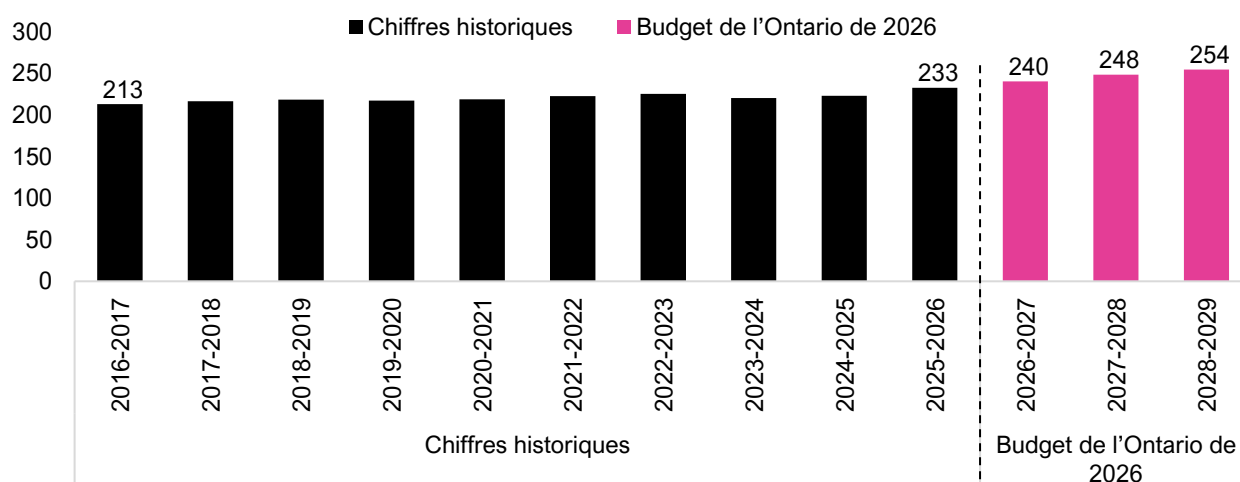
Par habitant, cela représente une augmentation, les 233 médecins pour 100 000 Ontariennes et Ontariens en 2024-2025 passant à 254 en 2028-2029⁹.

Dans le budget de l'Ontario de 2025, le gouvernement s'est engagé à mettre en contact deux millions d'Ontariennes et d'Ontariens supplémentaires avec un médecin de famille ou une équipe de santé primaire d'ici 2029. Selon la projection du BRF, le financement disponible aux termes du plan de dépenses du secteur de la santé présenté dans le budget de 2026 serait suffisant pour atteindre cet objectif.

Figure 4.5

Nombre de médecins financés par la province pour 100 000 Ontariennes et Ontariens, de 2016-2017 à 2028-2029

Médecins pour 100 000 Ontariennes et Ontariens



Remarque : La projection du BRF représente le nombre de médecins que le plan de dépenses du secteur de la santé du budget de l'Ontario de 2026 pourrait financer, pourvu que la rémunération prévue dans l'entente sur les services de médecin actuelle et que les autres conditions de pratique sont suffisantes pour attirer, autoriser à pratiquer et retenir ces nouveaux médecins.

Source : Analyse par BRF du document de l'Ontario Physician Reporting Centre intitulé *Physicians in Ontario Longitudinal Dataset (2009-2025)*, 2026.

⁷ Ontario Physician Reporting Centre, *Physicians in Ontario Longitudinal Dataset (2009-2025)* - Hamilton, ON: OPRC; 2026.

⁸ À l'inverse des infirmières et infirmiers et des préposés aux services de soutien à la personne, les médecins ne sont généralement pas des employés directs de la province. Ce sont des praticiens indépendants payés principalement par le Régime d'assurance-santé de l'Ontario (Assurance-santé) dans le cadre d'accords négociés entre le ministère de la Santé et l'Ontario Medical Association (OMA). Par conséquent, l'augmentation projetée représente le nombre de médecins additionnels que le financement prévu peut admettre et non nécessairement le nombre de médecins qui entreranno dans la pratique ou y demeureront. La réalisation de cette augmentation dépendrait du fait que la rémunération et les conditions d'exercice en général soient suffisantes pour attirer, autoriser à pratiquer et retenir le nombre requis de médecins.

⁹ Pour une analyse historique à long-terme du nombre de médecins en Ontario, consulter le rapport du BRF intitulé *Tendances des dépenses du gouvernement : 1990 à 2023*.

5. Comparaison interprovinciale

Pour répondre à la demande des membres de l'Assemblée législative, ce chapitre compare les dépenses de santé par habitant normalisées selon l'âge¹⁰ et certains niveaux de service en Ontario avec les chiffres d'autres provinces. Les chiffres présentés dans ce chapitre portent sur l'année civile 2023, soit la dernière année présentant des chiffres pouvant faire l'objet d'une comparaison.

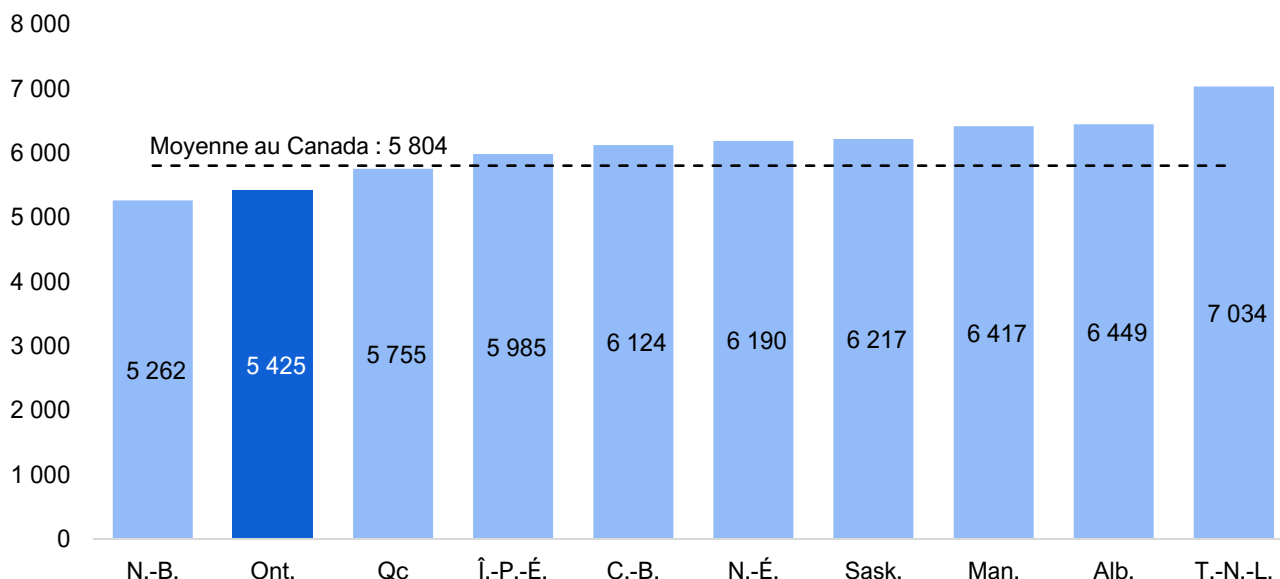
Financement total pour le secteur de la santé de la province

En 2023, l'Ontario présentait le deuxième niveau de financement le plus faible de toutes les provinces pour le secteur de la santé par habitant normalisé selon l'âge. Le financement provincial total pour le secteur de la santé en Ontario était de 5 425 dollars par personne, soit 379 dollars de moins que la moyenne nationale (5 804 dollars). En comparaison des trois autres provinces ayant les populations les plus élevées, le niveau de financement de l'Ontario était inférieur à celui du Québec (5 755 dollars), de la Colombie-Britannique (6 124 dollars) et de l'Alberta (6 449 dollars).

Figure 5.1

Financement provincial total pour le secteur de la santé par habitant normalisé selon l'âge par province en 2023

Dollars par personne, ajusté selon la courbe démographique



Remarque : La moyenne du Canada n'inclut pas les territoires.

Source : Analyse par le BRF des [Tendances des dépenses nationales de santé de l'ICIS, 2025](#) : Tableaux de données — Série E1.

¹⁰ Les dépenses et les niveaux de service ont été normalisés selon l'âge afin de tenir compte des différences dans la structure d'âge de la population d'une province à l'autre. Étant donné que les populations plus âgées ont généralement besoin de davantage de services de santé, la normalisation selon l'âge permet d'ajuster les estimations des dépenses et des niveaux de service en partant du principe que chaque province présenterait la même répartition par âge que l'Ontario, ce qui rend les comparaisons plus pertinentes.

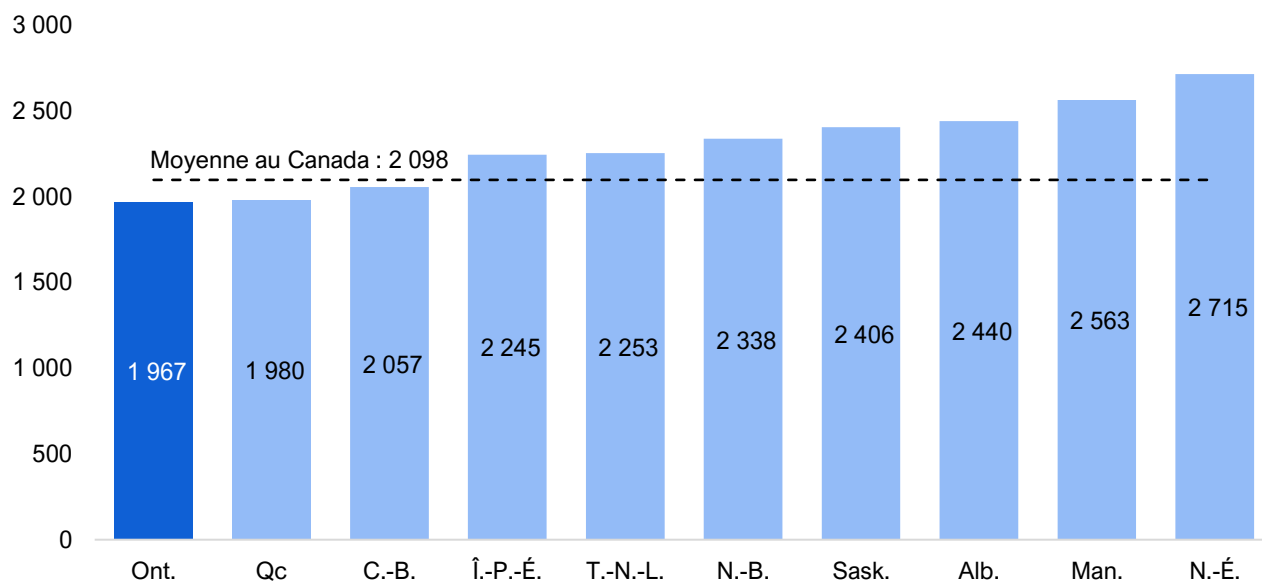
Financement provincial des hôpitaux

En 2023, l'Ontario présentait le financement provincial par habitant normalisé selon l'âge le plus faible pour les hôpitaux, soit 1 967 dollars, par rapport à la moyenne du Canada qui était de 2 098 dollars. Le Québec (1 980 dollars) et la Colombie-Britannique (2 057 dollars) étaient également sous la moyenne canadienne, alors que l'Alberta (2 440 dollars) était au-dessus de cette moyenne.

Figure 5.2

Financement provincial des hôpitaux par habitant normalisé selon l'âge en 2023

Dollars par personne, ajusté selon la courbe démographique



Remarque : La moyenne du Canada n'inclut pas les territoires.

Source : Analyse par le BRF des [Tendances des dépenses nationales de santé de l'ICIS, 2025](#) : Tableaux de données — Série E2.

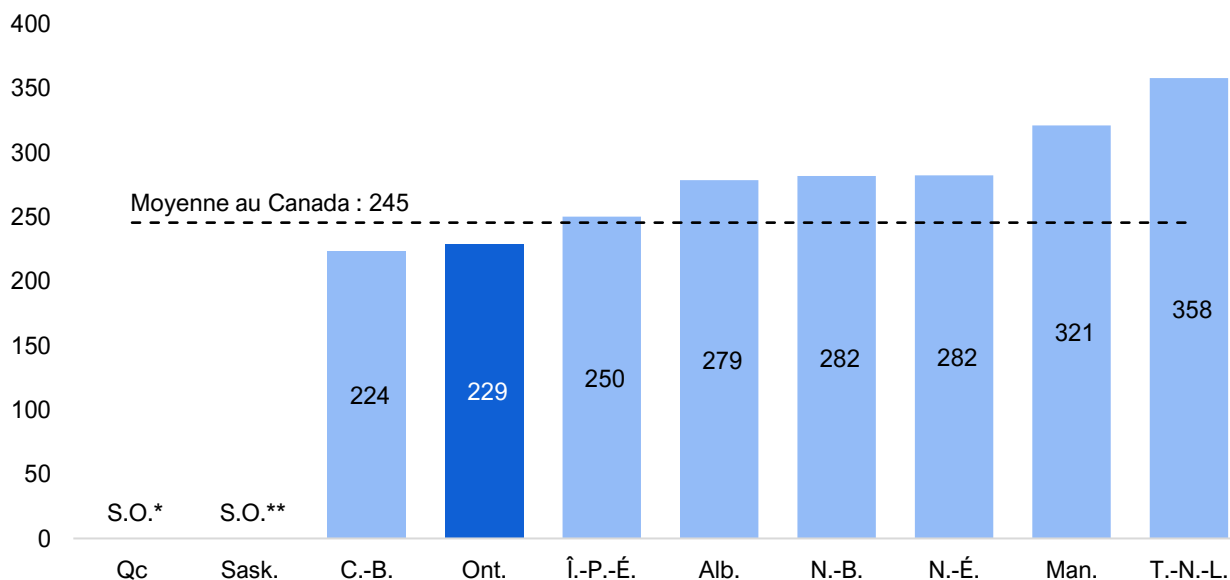
Lits d'hôpital

En 2023, l'Ontario comptait 229 lits d'hôpital par 100 000 habitants normalisés selon l'âge, soit moins que la moyenne nationale de 245 lits d'hôpital. Cela classe l'Ontario devant la Colombie-Britannique (224), mais derrière l'Alberta (279).

Figure 5.3

Nombre de lits d'hôpital normalisé selon l'âge pour 100 000 habitants par province en 2023

Nombre de lits pour 100 000 habitants, normalisé selon l'âge



* Le Québec est exclu de la comparaison parce que la province ne signale pas à l'ICIS le nombre de lits de soins de longue durée hébergés à l'hôpital (appelés lits de soins chroniques en Ontario). Ces lits sont différents des lits de soins de longue durée des établissements résidentiels.

** Exclut la Saskatchewan parce que l'ICIS ne déclare pas les chiffres liés à la santé mentale et à la réadaptation ainsi que la capacité théorique en lits pour cette province.

Remarque : La moyenne du Canada n'inclut pas le Québec, la Saskatchewan les territoires.

Source : Analyse par le BRF du document [Tendances des dépenses hospitalières de l'ICIS, 2014-2015 à 2023-2024](#) : Tableaux de données — Tableau 5 : Lits d'hôpital disponibles et dotés de personnel permettant de fournir le type et le niveau requis de services aux patients hospitalisés.

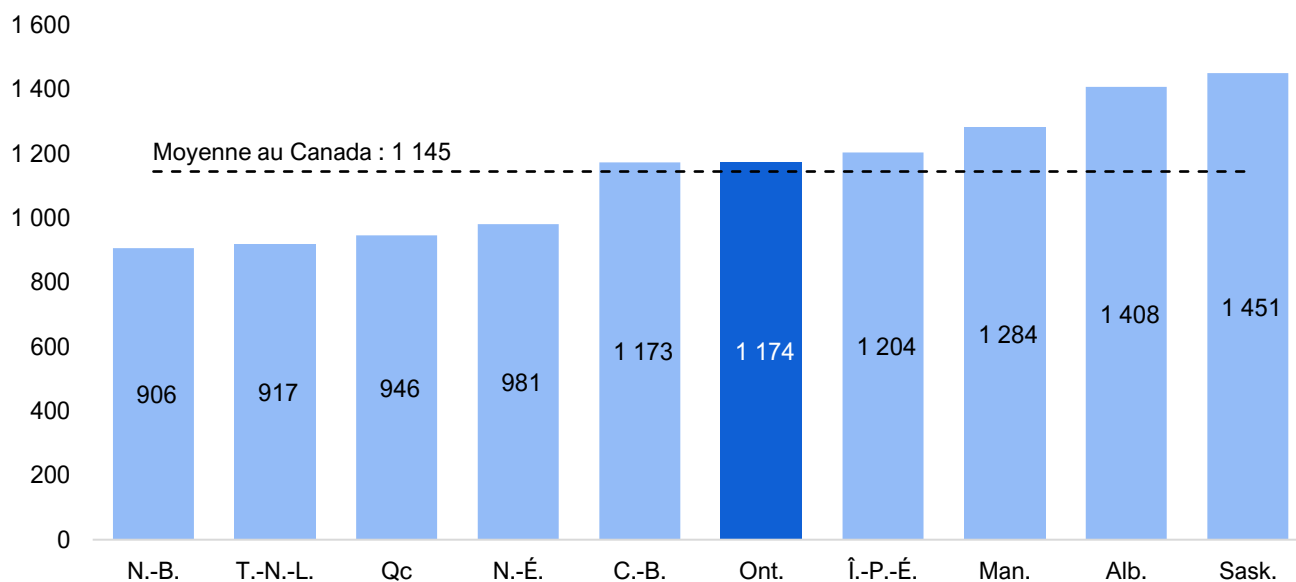
Dépenses pour les médecins

En 2023, l'Ontario présentait des dépenses par habitant normalisées selon l'âge pour les services des médecins supérieures à la moyenne, soit 1 174 dollars par personne. Les dépenses de l'Ontario pour les services des médecins étaient supérieures à celles de la Colombie-Britannique (1 173 dollars) et du Québec (946 dollars), mais inférieures à celles de l'Alberta (1 408 dollars).

Figure 5.4

Dépenses pour services de médecins par habitant normalisées selon l'âge par province en 2023

Dollars par personne, ajusté selon la courbe démographique



Remarque : La moyenne du Canada n'inclut pas les territoires.

Source : Analyse par le BRF des [Tendances des dépenses nationales de santé de l'ICIS, 2025](#) : Tableaux de données — Série E4.

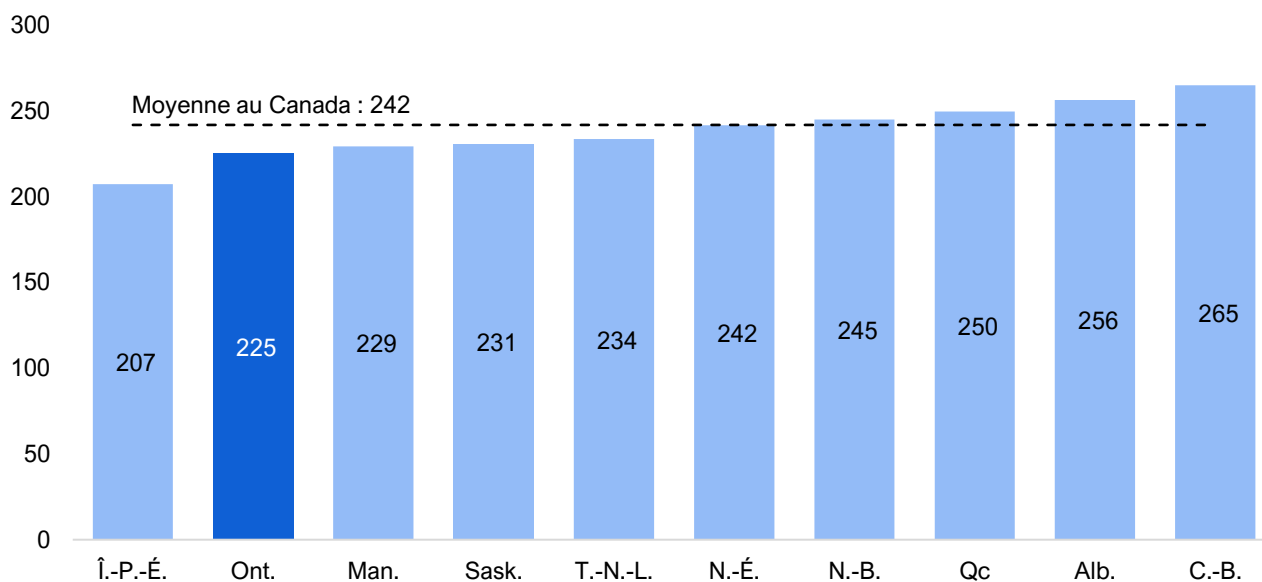
Nombre de médecins

En 2023, l'Ontario se plaçait au deuxième rang des provinces présentant le plus faible nombre de médecins pour l'ensemble des provinces, après ajustement pour tenir compte de la population et de la courbe démographique, avec 225 médecins pour 100 000 habitants. L'Ontario se situait sous la moyenne canadienne (242), ainsi que sous le Québec (250), l'Alberta (256) et la Colombie-Britannique (265).

Figure 5.5

Nombre de médecins normalisé selon l'âge pour 100 000 habitants par province en 2023

Nombre de médecins pour 100 000 habitants, normalisé selon l'âge



Remarque : La moyenne du Canada n'inclut pas les territoires. Le nombre de médecins présenté dans ce chapitre est différent de celui présenté au chapitre 4 parce qu'il est fondé sur les données de l'ICIS et non de l'OPRC. La méthodologie nationale normalisée de l'ICIS permet les comparaisons interprovinciales, tandis que les données de l'OPRC sont utilisées pour des analyses de la main-d'œuvre propre à l'Ontario. Par conséquent, le nombre de médecins peut varier entre les deux sources.

Source : Analyse par le BRF de l'ICIS : [Nombre, répartition et migration des médecins au Canada, 2001 à 2024 — données historiques.](#)

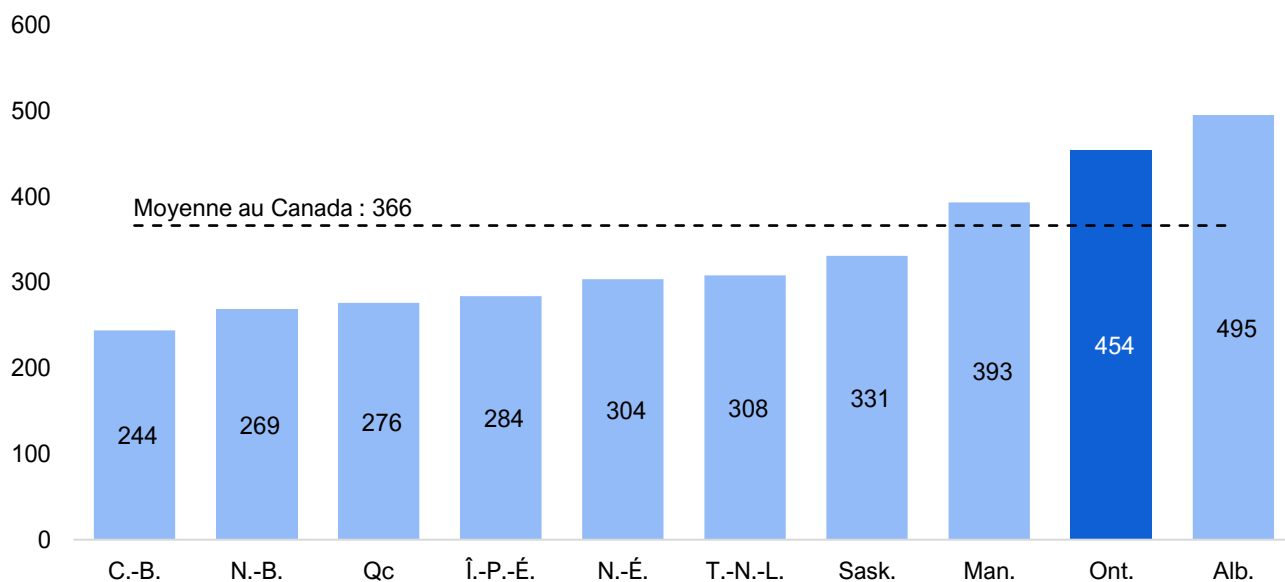
Dépenses publiques pour les médicaments

En 2023, l'Ontario arrivait au deuxième rang des provinces pour les dépenses publiques en médicaments par habitant normalisées selon l'âge, lesquelles s'élevaient à 454 dollars par personne, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale de 366 dollars par personne. L'Ontario était deuxième derrière l'Alberta (495 dollars), devant la Colombie-Britannique (244 dollars) et le Québec (276 dollars).

Figure 5.6

Dépenses publiques pour les médicaments par habitant normalisées selon l'âge par province en 2023

Dollars par personne, ajusté selon la courbe démographique



Remarque : La moyenne du Canada n'inclut pas les territoires.

Source : Analyse par le BRF des [Tendances des dépenses nationales de santé de l'ICIS, 2025](#) : Tableaux de données — Série E6.